



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 20 juin 2017
Présidence : Monsieur Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 09/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 23 mai 2017 relatif aux comptes communaux de l'année 2016

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

ouï le Rapport de la Commission de Gestion

accepte à l'unanimité

- 1) d'approuver les comptes et la gestion de l'exercice 2016
- 2) d'en donner décharge à la Municipalité

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2017

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire

Christophe Naz

Monique Berney



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 20 juin 2017
Présidence : Monsieur Christophe Naz

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis no 08/ Législature 2016-2021 de la Municipalité du 30 janvier 2017 relatif à la modification de cinq articles des statuts de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron (AEE)

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour

ouï le Rapport de la Commission de Ad-Hoc

accepte à l'unanimité la modification des cinq articles des statuts de l'Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron (AEE) tels que présentés

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2017

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire

Christophe Naz

Monique Berney